



## Statut infirmière bénévole

-----  
Par klanjava

Bonjour,

Infirmière salariée au sein d'un EHPAD , j'accompagnerai en temps de bénévole une classe de primaire aux sports d'hiver en avril prochain. Au sein de cette classe il y a un enfant présentant un handicap nécessitant une prise en charge spécifique avec différentes mobilisations et autres soins(toilette...).

Sur le plan juridique je me pose la question d'effectuer ces différents gestes et mobilisations (avec risque d'éventuelles chutes pour l'enfant et ou pour moi) en tant que bénévole.

Vous remerciant

Cordialement